



SALSIGNE

BULLETIN MUNICIPAL

Été 2023 - n°43

“ *La douceur du miel ne console pas de la piqûre de l'abeille* ”

Mot du Maire

Chèr(e) Salsignolaise, Salsignolais,

Ce premier semestre 2023 aura permis de finaliser deux importants dossiers pour notre commune : le lancement de la création d'un secrétariat de Mairie et d'un espace dédié à nos écoliers sur le bâtiment jouxtant la Mairie ; la poursuite de la réhabilitation de notre réseau d'assainissement, avec plus de 100 000 € investis, financée à plus de 50 % par l'Etat et le Département sur un tronçon partant de la Paichère jusqu'à la station d'épuration.

Autant que vous, nous souhaitons accentuer le débroussaillage, ainsi nous avons réouvert un chemin communal comme celui derrière « vieille morte ». Ces opérations, avec celles d'entretiens « classiques » sont menées de façon concomitante entre les services techniques et deux prestataires locaux.

Après la sécheresse de l'été dernier, celle annoncée, le Conseil Municipal a pris la décision de stopper le fleurissement et ainsi l'arrosage. Nous étudierons, par endroit, comment arborer de manière plus économe en eau.

Lors du Conseil Municipal d'avril, les élus ont maintenu les taux d'imposition à l'identique, et ont procédé comme chaque année à une

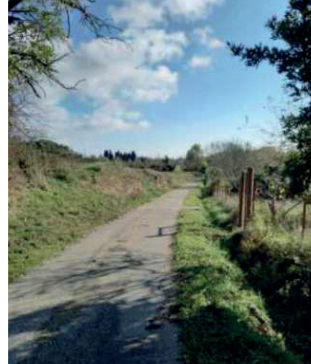
augmentation de quelques centimes du prix de l'eau et de l'assainissement. Cette compétence jusqu'ici communale devra être transférée à la Communauté de Communes de la Montagne Noire au 1er janvier 2026. C'est un dossier qui devra être travaillé collectivement en tenant compte des particularités de chaque Commune, afin de maintenir le service attendu, et aussi poursuivre des investissements sur nos réseaux.

Je me félicite, ainsi que mon équipe, du « boum » des transactions immobilières, qui, comme vous pouvez le constater, apporte la réhabilitation des maisons, de nouvelles constructions, l'arrivée de nouveaux habitants, un peu plus de vie au village !

Enfin je terminerai par l'actualité avec un nouveau dossier à l'étude, crucial pour notre Commune, celui de l'ancienne cave coopérative à la vente. Le Conseil Municipal a vu là un enjeu essentiel, à savoir dans un premier temps, continuer à utiliser le parking près du foyer (mis à disposition par la cave), et mener plus tard une opération immobilière qui restera à étudier. Celle-ci n'échappera pas à la Commune et pourra être financée à hauteur de 50% par un emprunt.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été, et je vous invite le 13 juillet pour fêter ensemble notre Fête Nationale.

**Le Maire,
Stéphane BARTHAS**



SOMMAIRE

MOT DU MAIRE	P1
INFORMATIONS, DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	P2
VIE LOCALE	P2
VIE SCOLAIRE	P3
TRAVAUX	P3
ENVIRONNEMENT	P3
VIE ASSOCIATIVE	P3
HISTOIRE ET PATRIMOINE	P3
INFORMATIONS	P3
COMMERCES ET ARTISANS	P4
TOURISME	P4
VOS DÉMARCHES	P4
ÉTAT CIVIL	P4

+INFOS

 www.salsigne.fr

 <https://www.facebook.com/maire.salsigne.7>

 [instagram.com/mairie_de_salsigne/](https://www.instagram.com/mairie_de_salsigne/)

Rédaction Mairie de Salsigne
Création-impression minelseb
Ne pas jeter sur la voie publique

SÉANCE DU 20 février 2023

Travaux d'entretien :

- Nettoyage de la climatisation du foyer pour un montant de 358,86 € (vérification, resserrage connectique et désinfection).
- Marquage des bus de ramassage scolaire devant la mairie et la route des Cathares effectué par les services techniques.

Associations :

- La salle du presbytère a été mise à disposition de l'association Salsigne Villanière, Mines et Mémoire qui a commencé à l'aménager.

SÉANCE DU 11 avril 2023

RECONDUCTION des taux

d'imposition à l'identique qu'en 2022, en incluant la taxe d'habitation sur les résidences secondaires soit :

	Taux d'imposition 2023
Taxe habitation (TH)	33.49 %
Taxe Foncière Propriétés Bâties (TFPB)	62.94 %
Taxe foncière Propriété Non Bâtie (TFPNB)	86.06 %
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	19.06 %

Vote des Comptes administratifs de 2022

(M14, M49 et M4) :

Approuvés et votés à l'unanimité

M14- Budget principal

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés		65 523.59		30 133.13		95 656.72
Opérations de l'exercice	355 652.92	469 477.67	22 228.00	26 670.59	377 880.92	496 148.26
Résultats de l'exercice		113 824.75		4 442.59		118 267.34
Part affectée à l'investissement						
Résultats de clôture		179 348.34		34 575.72		213 924.06

M49-Budget Eau et Assainissement

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés		21 598.65		3 798.92		25 397.57
Opérations de l'exercice	142 480.45	131 015.34	59 264.08	73 474.21	201 744.53	204 489.55
Résultats de l'exercice	11 465.11			14 210.13		2 745.02
Part affectée						
Résultats de clôture		10 133.54		18 009.05		28 142.59

M4-Budget photovoltaïque

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés		12 383.35	8153.78			4 229.57
Opérations de l'exercice	5 471.52	17 803.63	12 628.72	12 237.71	18 100.24	30 041.34
Résultats de l'exercice		12 332.11	391.01			11 941.10
Part affectée		8 153.78				8 153.78
Résultats de clôture		16 561.68	-8 544.79			8 016.89

Vote des budgets primitifs pour 2023

(M57, M49 et M4) :

Approuvés et votés à l'unanimité

Budget primitif 2023 – Budget m57

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	622 541.34	622 541.34
Section d'investissement	419 675.55	419 675.55
TOTAL	1 042 216.89	1 042 216.89

Budget primitif 2023 – Budget m49

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	153 685.00	153 685.00
Section d'investissement	137 905.68	137 905.68
TOTAL	291 590.68	291 590.68

Budget primitif 2023 – Budget m4

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	20 888.89	20 888.89
Section d'investissement	21 616.79	21 616.79
TOTAL	42 505.68	42 505.68

Vœux à la population

Vendredi 6 janvier au soir, toute la population du village a été conviée à la cérémonie des vœux et a pu, ce jour là, après les traditionnels discours savourer de nombreux mets délicieux autour d'un apéritif dinatoire.

Ce moment de partage apprécié de tous se termina par la galette des rois, qui, comme chacun le sait, se savoure à l'épiphanie... et se poursuit parfois pendant plusieurs semaines dans chaque foyer ou entre amis.

Souhaitons que les vœux adressés à tous se réalisent et que les habitants de notre village, vivent une année 2023 telles qu'ils la désirent.

Cérémonie du 8 mai

À l'occasion de la Célébration de la Victoire du 8 Mai 1945, une cérémonie avec dépôts de gerbes fut organisée. Le rassemblement pour le cortège se fit à la mairie et c'est le chant des partisans et la Marseillaise qui résonnèrent afin de commémorer cette victoire qui annonçait la fin d'une guerre et des horreurs qui l'accompagnaient.

Après les discours et le moment de recueillement, toute la population présente put se rendre au foyer du village où le verre de l'amitié les attendait, excellent moment de partage et de convivialité. Merci à nos écoliers de leur participation !



Recueillement devant l'Espace du Souvenir

Après le départ de Valérie BES remplaçante de Sophie POUS, notre secrétaire de mairie, nous avons accueilli Séverine CONTI jusqu'au mois de juin.

Tout aussi efficace et souriante !

Charlotte Monbillard prendra le relais tout l'été.

Le secrétariat de mairie sera ouvert le Lundi de 13h à 17h30, le Jeudi de 9h à 12h30 et de 13h à 17h30 et le Vendredi de 9h à 12h30 à partir du 1^{er} juillet.

VIE SCOLAIRE

Le carnaval

Les traditions reprennent, samedi 25 mars, les enfants de l'école de Salsigne accompagnés de leurs enseignants et des parents d'élèves se sont retrouvés devant la mairie afin de renouer avec une tradition du village, le Carnaval.

Vêtus de costumes confectionnés à l'école, les enfants ont déambulé dans les rues du village au rythme de la musique et les habitants, ont pu voir, avec joie, un troupeau de zèbres et un essaim d'abeilles lancer allègrement des confettis en se dirigeant vers le foyer. C'est là qu'un goûter les attendait et, pour les personnes qui s'étaient jointes au cortège, s'offrait la possibilité d'acheter crêpes, gâteaux et boissons et participer à la suite des festivités, sur la piste de danse. Sans nul doute, cette tradition renouvelée pour le plaisir de tous, a marqué le début d'une longue période de manifestations.

Merci aux parents d'élèves, aux enseignants et bien sûr aux enfants sans qui rien ne serait possible. À l'année prochaine !

Vente de fleurs

Le samedi 13 avril a eu lieu la traditionnelle vente de fleurs et de plants potagers, organisée par les parents d'élèves de l'école.

Cette manifestation, se déroulant habituellement dans la cour de l'école sous le soleil, connut un léger changement, puisque, le mauvais temps, que nul ne souhaitait ce jour là, fut de la partie. Fort heureusement, restait le foyer municipal pour accueillir les géraniums, pétunias, tomates et autres plantes qui égayeront nos jardins cet été et produiront également, n'en doutons pas de délicieux légumes.

Mais avant de déguster la «ratatouille du jardin», nous remercions de tout cœur les organisateurs de cette manifestation qui a connu, comme chaque année un succès certain.

TRAVAUX

- Mise en conformité de l'école maternelle avec la mise en place d'une sortie de secours par MGSF. Montant TTC : 5 455,88€. Subvention : 40 % par le Département.
- Sécurisation de la piste du foyer
- Continuité du cerclage des containers à ordures.



ENVIRONNEMENT

Nous vous rappelons le tri des déchets, chez vous mais aussi dans les containers mis à votre disposition.

Les encombrants : ramassage par la Communauté de Communes de la Montagne Noire.

Service concerné : 04 68 11 60 35 (Prévenir 15 jours à l'avance pour rendez-vous).

La déchetterie est ouverte tous les mercredis et un samedi sur deux jusqu'à nouvel ordre, là aussi, le tri doit se faire en fonction des panneaux placés au devant des bennes !

Il est également très important de débroussailler et d'entretenir les abords de sa propriété, les lieux qui vous appartiennent, en raison des risques d'incendie.

Station d'épuration

À trois reprises, en quinze jours, des égoûts se sont bouchés !

À chaque fois il a été retrouvé des lingettes et même une serpillère...

VIE ASSOCIATIVE

Les associations Salsignolaises

Notre village a la chance de posséder un tissu associatif actif qui donne de nombreuses occasions de rencontres et de partage.

Encore cette année, les assemblées générales se sont tenues et les membres des diverses associations ont détaillé les futures activités, culturelles ou autres qui animeront Salsigne pour l'année en cours.

C'est un énorme investissement personnel que de donner une partie de son temps pour que chacun puisse trouver et apprécier une activité à son goût.

Merci à nos associations qui permettent tous ces temps de partage et qui font de Salsigne un village tellement vivant où il fait bon se retrouver.

HISTOIRE ET PATRIMOINE

Seconde partie sur la bannière de la confrérie

(1^{ère} partie : cf. précédent bulletin)

Cette société a pour but d'améliorer et de permettre de fournir des soins médicaux, des médicaments nécessaires pour ses membres participants et leur famille, de leur assurer des allocations après six mois de maladie par l'intermédiaire d'une caisse mutualiste, de bénéficier des dispensaires, cliniques chirurgicales, préventorium, sanatorium et toutes les oeuvres créées par les organismes mutualistes supérieurs auxquels adhèrera la Société.

Elle permet aussi d'assurer des allocations de maternité et d'allaitement maternel pour les femmes adhérentes et de constituer au profit de ses membres des pensions de retraite par l'intermédiaire de la caisse autonome mutualiste, d'allouer une indemnité de décès, d'assurer l'application de la loi du 5 avril 1928 sur les assurances sociales.



Les adhérents payaient toujours une cotisation qui étaient de l'ordre de 12 F et ce jusqu'aux environs de 1950. Ces statuts ont dû peu à peu disparaître pour laisser place au système français de la Sécurité Sociale.

INFORMATIONS

Pour nos seniors, l'Espace Seniors de Carcassonne organise régulièrement des ateliers informatiques en groupe ou personnalisés :

Pour prendre rendez-vous, téléphonez

à l'Espace Seniors au 04 68 11 35 40.

Mail : escarcassonnais@alde.fr.

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Cabardès situé sur la montagne noire peut vous accompagner dans vos démarches de recherche de médecin traitant !

Pour en savoir plus vous pouvez les retrouver sur www.cptsducabardes.org/ ou en mairie pour plus de renseignements.

LES COMMERCES ET ARTISANS

• Épicerie Multi-Services « Chez Isabelle »

Fermé le lundi

Mardi, jeudi, vendredi, samedi : 8h-12h30 / 16h30-19h

Mercredi : 8h-12h30

Dimanche : 8h30-12h

• Poissonnerie Conquoise

Le vendredi à 10h30 (Grand'Rue à côté de l'épicerie).

• Pharmacie Daroux Cuxac-Cabardès

Boîte aux lettres sur la façade de l'école

Ramassage des ordonnances le vendredi à 14h,

livraison des médicaments l'après-midi.

• Ferme de Combestrémère

Vente d'agneaux, poulets, cochons, terrines et confitures.

Pour plus de renseignements : 04 68 77 06 97 / 06 18 97 74 08

combestremiere@orange.fr

• Laiterie Moundy

Lait, yaourt, fromage blanc

Tous les 15 jours, le mercredi à 11h55-12h, Arrêt de bus – Route des Cathares

Commandes : 06 89 08 29 08

• Comptabilité privée

Nadège Labrid : 06 08 66 46 93

• Philippe Bonjean - Homme toutes mains

Tel : 06 74 10 37 66

• Earth Sense

Soins naturels corporels bio

Mr CROWE Andrew et Lisa – Route de Villardonnell

earthsenseorganics.com

Tél : 06 51 60 71 88

• Coiffure Monique

Coiffure à domicile

04 68 26 58 81

• Farid Khimoun - Le Rucher Cathare

Apiculteur récoltant

Tél : 06 14 25 09 39

leruchercathare@gmail.com

TOURISME

• La maison de Laura - Gîte

9, Rue de la Paichère

pauline@maisondelaura.com

Téléphone: 04 68 77 53 76

Parution dans le BULLETIN

Si vous voulez
paraître dans le
prochain bulletin,
vous pouvez en
faire la demande au
secrétariat
de mairie au
04 68 77 14 69

VOS DÉMARCHES

• Mairie

11 grand'rue, 11600 SALSIGNE

Tél 04 68 77 14 69 - Fax 04 68 77 56 45

mairiedesalsigne@gmail.com

www.salsigne.fr

Lundi : 9h - 12h et 13h30 - 17h30

Mardi : 9h - 12h et 13h30 - 17h30

Mercredi : 9h - 12h

Jeudi : 9h - 12h et 13h30 - 17h30

Vendredi : 9h - 12h et 13h30 - 17h00

Du 1^{er} juillet au 31 août, la Mairie sera ouverte :

Lundi de 13h à 17h30

Jeudi 9h-12h30 / 13h-17h30

Vendredi : 9h-12h30.

• Agence postale Communale

6 grand'rue, 11600 SALSIGNE

04 68 10 68 94

Du lundi au vendredi : 13h30 à 16h30

• Bibliothèque Municipale

Fermeture du 20 juillet au 6 septembre 2023 inclus

• Déchetterie Intercommunale

Route de Conques, 11600 SALSIGNE

Horaires d'été : 9h à 12 h et de 14h à 18h

• Maison France Services aux Ilhes-Cabardès

04 68 26 33 22

montagne-noire@france-services.gouv.fr

• Office du Tourisme en Montagne Noire

04 68 76 64 90

contact@tourisme-montagnenoire.com

tourisme-montagnenoire.com

ÉTAT CIVIL

Carnet rose

Nohan BLASI né le 14 décembre 2022

Jade, Lilou, Naomy BILLAUX née le 15 janvier 2023

Lyam PECCHIURA VERNIER né le 20 avril 2023

Carnet noir

Thierry BES le 25 décembre 2022

Adrienne ANDRE le 25 janvier 2023

Anne-Marie BAUX le 27 janvier 2023

Paulette RODRIGUEZ le 08 février 2023

Germaine ANCIN LEZA-GELIS le 24 février 2023